



## TARIFS CFPPAH 2020 - 2021

### COUTS PEDAGOGIQUES

#### FORMATIONS LONGUES / DIPLOMANTES

- Les **formations conventionnées** sont gratuites pour les **demandeurs d'emploi**
- Les **formations non-conventionnées** peuvent être suivies :
  - pour des **demandeurs d'emploi** dans le cadre d'un autofinancement : le prix est fixé à 7,50 €/h Stagiaire
  - pour des **salariés** : sur devis\*, nous contacter par mail [celine.tabarin@educagri.fr](mailto:celine.tabarin@educagri.fr) ou par téléphone au 01.30.87.18.40

*\* le tarif dépend de la formation choisie et de l'organisme financeur*

Si vous êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous n'êtes pas concerné(e).

#### FORMATIONS COURTES DE SPECIALISATION

- Les coûts pédagogiques sont les suivants :
  - Autofinancement\* : entre 10 et 25 €/h Stagiaire
  - Autres financements : merci de nous consulter, vous pouvez nous contacter par mail [celine.tabarin@educagri.fr](mailto:celine.tabarin@educagri.fr) ou par téléphone au 01.30.87.18.40

Les frais de formation ne comprennent pas les dépenses liées aux fournitures indispensables en formation (papier, crayons, classeurs, ...) ni celles liées à la réalisation de dossiers (reliures, photocopies, clé USB, ...).

### FRAIS D'INSCRIPTION

- Contrats en alternance : 95 €uros
- Formation Professionnelle / Région : 150 €uros
- Autres statuts / OPCO : entre 405 et 430 €uros

*Les prix varient en fonction des formations*

### RESTAURATION / HEBERGEMENT

- Demi-pension : 6 €uros / déjeuner
- Pension complète :
  - 2 €uros / petit-déjeuner
  - 6 €uros / déjeuner
  - 5 €uros / dîner
- Internat : 52 €uros / semaine en chambre simple